

ECOLE NATIONALE D'ADMINISTRATION FINANCIERE (ENAF)

Recrutement pour Le Programme de Cycle Long de Formation de Techniciens en Finances Publiques

L'ECOLE NATIONALE D'ADMINISTRATION FINANCIERE (ENAF), centre de formation et de perfectionnement des cadres du Ministère de l'Economie et des Finances, avise les intéressés que le dépôt des pièces en vue du recrutement d'une nouvelle promotion (2017-2019) pour le programme de Cycle Long de formation à temps plein de techniciens en Finances Publiques se fera les jours ouvrables, du 25 juillet au 4 août 2017.

Les conditions d'accès au concours sont les suivantes :

- Etre de nationalité haïtienne
- Etre âgée de 18 à 30 ans au plus au moment de l'inscription
- Avoir terminé un cycle d'études supérieures dans les domaines ci-après :
 - ✓ Sciences Comptables
 - ✓ Gestion
 - ✓ Economie
 - ✓ Administration
 - ✓ Droit
- Etre en mesure de fournir l'ensemble des documents exigés **lors du dépôt des pièces.**



Au moment de déposer son dossier, l'intéressé (e) soumettra :

- Acte de naissance ou extrait d'archives
- Un curriculum vitae complet
- Une copie de sa carte d'identification nationale ou de sa carte d'identité fiscale valide
- Une copie de la licence, diplôme ou certificat de fin d'études supérieures délivrée par une école reconnue par l'Etat accompagnée du relevé de notes **complet** des quatre (4) années
- Une copie du certificat de Baccalauréat 2e partie (Bac II), et le relevé de notes associé
- Deux lettres de recommandation : **une**, d'un Professeur d'université ou d'un Directeur de mémoire et **l'autre** d'un notable connu de l'endroit où réside l'intéressé (e) ;
- Trois photos d'identité récentes
- Un certificat de Santé
- Un certificat de Bonne vie et Mœurs

Les dossiers doivent être déposés au local de l'ENAF sise à Tabarre 41, rue Tancrède Auguste, Chateaublond, du lundi au vendredi de 9h AM à 1h PM.

N.B. La procédure d'admission à l'Ecole Nationale d'Administration Financière se fait par voie de concours. Elle comprend les étapes suivantes :

- Dépôt des pièces (copies et originaux) suivi le même jour d'un entretien avec le postulant
- L'analyse des dossiers
- La publication sur le site du MEF de la liste des candidats retenus pour participer au concours
- Les épreuves écrites à l'intention des candidats retenus : **Mathématiques, Comptabilité générale, Droit, Economie et Français**
- Les épreuves orales pour les candidats ayant franchi avec succès les étapes précédentes.
